

## Secours à personne

---

La présente procédure a pour objet de décrire les modalités de secours auprès d'une personne prise d'un malaise dans l'établissement durant la période de déconfinement.

Le secours à personne doit être effectué dans des conditions sanitaires permettant de protéger le secouriste d'un risque d'infection. À cette fin, des mesures doivent être mises en place pour limiter les contacts à risque avec la victime.

Le SSIAP ou le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) respectera les consignes de secours applicables dans l'établissement (chaîne d'alerte interne et externe) en tenant compte des consignes de sécurité liées au COVID-19 (exemple : port des EPI pour les personnes qui viennent en aide au SST).

### Recommandations

- Se laver les mains ou se les frictionner avec du gel hydro-alcoolique avant de mettre un masque et des gants et de s'approcher de la victime ;
- Dans la mesure du possible, demander à la victime de se frictionner les mains avec du gel hydro-alcoolique et de s'équiper d'un masque si elle n'en porte pas ;
- Essayer de garder la distance de sécurité d'un mètre et expliquer la raison de cette distance afin que la personne garde son calme, ne pas se mettre face à la victime pour porter secours, observer et questionner avant toute intervention avec contact.
- Demander un avis médical au 15 sur le devenir de la victime ;
- Prévenir le supérieur hiérarchique et organiser la prise en charge selon consignes 15 ;
- Informer le service médical de prévention ;
- L'agent contacte son médecin traitant.

### Recommandations face à un arrêt cardiorespiratoire

En matière de sauvetage-secourisme du travail, la pandémie de COVID-19 implique certains ajustements dans la conduite à tenir face à un arrêt cardiorespiratoire.



Durant la phase de pandémie liée au COVID-19, il est recommandé de modifier la conduite à tenir lors de la prise en charge d'une victime en arrêt cardiorespiratoire.

Ainsi,

- **Face à une victime inconsciente**, le sauveteur secouriste du travail recherche des signes de respiration en regardant si le ventre et/ou la poitrine de la personne se soulèvent. Il ne place pas sa joue et son oreille près de la bouche et du nez de la victime ;
- **Face à un adulte en arrêt cardiorespiratoire**, le sauveteur secouriste du travail pratique uniquement les compressions thoraciques. Il n'effectue pas de bouche-à-bouche. L'alerte et l'utilisation du défibrillateur automatisé externe est inchangé.

### ***Fin de l'intervention***

- Le SSIAP/SST retire ses gants puis son masque qu'il jette dans une poubelle qui devra être fermée et se lave les mains (lavage des mains à l'eau et au savon ou friction des mains avec une solution hydro-alcoolique) ;
- Le SSIAP/SST informe l'employeur de son intervention et met dans son compte rendu d'intervention le nom des personnes ayant été en contact avec la victime (en cas de signe de COVID-19) ;
- Toutes les personnes ayant été en contact direct avec la victime doivent aussi aller se laver les mains ;
- Le matériel qui aura été utilisé pendant l'intervention (DAE par exemple) devra également être nettoyé et désinfecté ou jeté pour le matériel consommable.

